

Pourquoi et comment former les animateurs socioculturels à l'économie sociale et solidaire ?

Aurélie Carimentrand, Sandrine Rospabé

► **To cite this version:**

Aurélie Carimentrand, Sandrine Rospabé. Pourquoi et comment former les animateurs socioculturels à l'économie sociale et solidaire ?. XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, May 2014, Lille, France. hal-01893507

HAL Id: hal-01893507

<https://hal.univ-rennes2.fr/hal-01893507>

Submitted on 11 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RIVESS

XIVe Rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire
« *L'économie sociale et solidaire en coopérations* »

Pourquoi et comment former les animateurs professionnels à l'économie sociale et solidaire ?

Aurélie CARIMENTRAND, UMR 5185 ADESS, Université Bordeaux Montaigne, aurelie.carimentrand@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

Sandrine ROSPABE, IUT de Rennes (Université de Rennes1), srospabe@univ-rennes1.fr

Lille du 21 au 23 mai 2014

<http://riuess2014.sciencesconf.org>

www.riuess.org

Résumé

L'objet de cette communication est de questionner la place et le sens d'un enseignement en économie sociale et solidaire au sein des formations universitaires en animation. Ce faisant, nous interrogeons les liens entre l'animation, l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire à travers un croisement entre les approches théoriques de l'animation et de l'éducation pour le développement de sociétés responsables. Nous dressons ensuite un état des lieux de l'enseignement de l'économie sociale et solidaire au sein de ces formations, basé sur une enquête auprès de nos collègues et sur l'analyse de nos propres pratiques au sein des IUT de Rennes et de Bordeaux. Nous montrons finalement que l'éducation à l'ESS des futurs professionnels du secteur pourrait contribuer à renforcer la visée émancipatrice de la fonction d'animation, souvent laissée de côté par la professionnalisation et l'institutionnalisation des pratiques, par la sensibilisation à un « produire, échanger et consommer autrement ».

Mots-clés : animation, éducation populaire, ESS, émancipation, formation

Abstract

The aim of this paper is to question the place and the meaning of teaching about Third Sector Social Economics as part of Youth and Community Work university courses. We will look at the links between community work, informal education and third sector social economics by crossing the theoretical approaches of community work and education for sustainable development. We will then make an assessment of the situation of the teaching of Third Sector Economics on such courses, based on a survey of our colleagues and on our own practice in the IUTs of Rennes and Bordeaux. Finally we will show that the teaching of Third Sector Economics to future professionals working in this area could help strengthen the emancipating aim of community work, often forgotten in the current climate of professionalisation and institutionalisation, through an awareness of alternative ways to produce, exchange and consume.

Keywords: community work, informal education, third sector economics, emancipation, courses

INTRODUCTION

Constituée en groupe professionnel à partir des années soixante sur le terreau de l'éducation populaire, l'animation sociale et socioculturelle (ASSC) constitue un des métiers du travail social situé entre « vocation » et « profession » (Lebon, 2009, 2013). Le lien entre l'animation professionnelle et l'économie sociale et solidaire (ESS) est évident dans le sens où le milieu associatif représente le secteur d'embauche majoritaire des animateurs. Sur 132 500 animateurs professionnels, 73% travaillent hors fonction publique et donc principalement dans le secteur associatif (centres sociaux, MJC,...) (Segrestant et Gouju, 2013)¹. Ce lien est pourtant tenu au niveau du sens de l'action. Peu d'animateurs professionnels travaillent dans des structures affirmant clairement leur adhésion aux valeurs de l'économie sociale et solidaire². Et si l'associationnisme peut apparaître comme le « résidu viable du communisme utopique » (Desroches, 1983, cité par Demoustier, 2011, p.49), force est de constater que peu d'associations du secteur de l'animation revendiquent cette filiation historique. Les créations d'associations dans le secteur de l'animation représentent souvent l'usage d'un statut juridique adapté (notamment à la délégation de services publics) plus qu'une réelle adhésion aux principes de l'économie sociale et solidaire, souvent méconnus par ces acteurs et dont les finalités leur échappent. Cette situation renvoie pour nous à une certaine « crise des valeurs » et à la soi-disante dépolitisation d'une ASSC « neutralisée » au fil de

¹ L'estimation du nombre d'animateurs professionnels est soumise à débat. L'exploitation des données DARES conduit au chiffre de 132 500 animateurs et permet une ventilation entre les différentes structures d'embauche, couvertes par la convention collective de l'animation ou non. Le croisement d'autres sources de données produit une estimation de 165 500 animateurs.

² Tels que retranscrites en France dans la Charte de l'économie sociale de 1981 par exemple.

son institutionnalisation. Partant de ce constat, nous montrons à travers cette communication que l'éducation à l'ESS des futurs professionnels du secteur pourrait contribuer à renforcer la visée émancipatrice de la fonction d'animation, alors même que les volontés de « changer le monde » s'expriment dorénavant 'par le bas' via l'expérimentation d'alternatives au niveau local (Manier, 2012).

Dans un premier temps, nous interrogeons les liens entre l'animation, l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire en croisant les approches théoriques de l'animation et de « l'éducation pour le développement de sociétés responsables ». Nous dressons ensuite un état des lieux de l'enseignement de l'économie sociale et solidaire au sein des formations universitaires en animation, basé sur une enquête auprès de nos collègues et sur l'analyse de nos propres pratiques au sein des IUT de Rennes et de Bordeaux.

I. POURQUOI FORMER LES ANIMATEURS SOCIOCULTURELS A L'ESS ?

Souvent considérés comme les héritiers du mouvement de l'éducation populaire, les animateurs socioculturels professionnels participent de l'éducation non formelle de publics variés : enfants, jeunes, adultes, familles, personnes âgées, handicapés... Nous explorons ici les liens et filiations entre l'animation, l'éducation populaire et l'ESS afin de montrer que les animateurs socioculturels, via des pratiques militantes d'éducation à l'ESS, peuvent favoriser le rapprochement entre l'éducation populaire et l'ESS. Et ce dans un contexte de « crise des valeurs » de l'animation, caractérisée par un « évitement paradoxal » de la confrontation entre les valeurs militantes (éducation populaire et mixité sociale) et professionnelles (qualité, efficacité, bonne gestion...) (Bresson, 2005, p. 74).

1. L'ASSC : héritière de l'éducation populaire ?

Les animateurs professionnels³ élaborent et mettent en œuvre des projets d'animation au sein d'une multitude de structures (centres sociaux et d'animation, maison des jeunes et de la culture (MJC), foyers ruraux, accueils de loisirs, accueils collectifs de mineurs (ACM, dont accueils périscolaires), habitats jeunes, fermes pédagogiques...). Ces animateurs permanents mettent en place des d'activités d'intérêt social dans les domaines culturels, éducatifs, de loisirs et de plein air ainsi que des activités de protection de la nature et de l'environnement⁴.

L'ASSC constituerait en quelque sorte la forme professionnalisée de l'éducation populaire. Celle-ci serait née sur le terreau de l'éducation populaire, en serait l'héritière. On observe toutefois une certaine rupture entre ces deux mouvements. Pour Augustin et Gillet (2000, p. 16), « l'éducation populaire constitue un « mouvement social fondé sur le bénévolat et le militantisme et animé par des instituteurs, des prêtres, des dames patronnesses, des syndicalistes, des militants politiques et autres acteurs de l'intermédiation ». Historiquement, cet auteur situe « le temps des institutions d'éducation populaire » de 1880 à 1957, temps marqué par la concurrence entre les réseaux et l'opposition entre laïques et confessionnels. S'ensuit la constitution du « système d'animation », marquée par le renforcement de l'Etat et des collectivités locales, une forte dépendance vis-à-vis des financements publics⁵ et par une certaine dépolitisation. La planification des équipements

³ Nous distinguons ici l'animation professionnelle et permanente de l'animation bénévole et « volontaire ».

⁴ Cf. convention collective de l'animation du 28 juin 1988. Les animateurs relèvent généralement de deux conventions collectives, celle de l'animation, qui date de 1988 et celle antérieure des acteurs du lien social et familial (ALSF) de 1983.

⁵ Par exemple, l'agrément centre social est octroyé depuis 1954 par la CNAF qui les finance de manière structurelle.

socioculturels et la mise en place de formations pour les animateurs constituent deux piliers de ce nouveau système.

Certains considèrent que l'on assiste depuis le début des années quatre-vingt à la montée en puissance de l'aspect gestion de l'animation, qui serait liée à sa « prise en main » par l'Etat. Les antécédents politiques sont « minorés », les « contenus politiques « refoulés », l'animateur devient « neutre ». Pour citer le « livre noir » de l'animation qui fait écho au fameux « livre blanc » (Leterrier, 2001), « la plupart des associations d'animation socioculturelle se gèrent aujourd'hui comme des entreprises associatives. Elles sont soumises à des normes de concurrence, de qualité, de productivité comme n'importe quelle autre entreprise. [...] Les administrateurs sont moins des militants et plus des bénévoles gestionnaires (c'est-à-dire des professionnels non salariés). [...] Comme n'importe quelle entreprise sur un marché concurrentiel, la grande majorité des associations d'éducation populaire est condamnée à se développer et grossir sans fin, c'est-à-dire à absorber de plus en plus de tâches, de prestations de services, de dispositifs : centre de loisirs, insertion sociale, cantine scolaire, loisirs troisième âge, etc. en réduisant les coûts et d'abord les coûts de personnel » (Peyre, 2005, p. 21-22).

Face à cette « perte de sens » du système d'animation, l'éducation populaire semble « refaire surface ». Depuis le début des années 2000, ses valeurs sont de nouveau convoquées, questionnées, voire revendiquées, et l'on observe des formes innovantes de résurgence, notamment sous la forme de SCOP d'éducation populaire⁶.

⁶ Avec la création des SCOP d'éducation populaire de la grenaille (SCOP Le Pavé de Rennes, L'engrenage de Tours, L'orage de Grenoble et Le Vent Debout à Toulouse) ou encore la création de nouvelles Universités Populaires comme l'UNIPOP de Bordeaux en 2009.

2. Quel lien entre ESS et éducation populaire ?

Malgré une histoire commune et un même projet de société, force est de constater que le rapprochement entre l'éducation populaire et l'ESS ne va pas de soi aujourd'hui. Les familles de l'éducation populaire et de l'ESS peinent à conserver leur proximité historique. L'hétérogénéité observée dans le secteur de l'ESS se retrouve dans le champ de l'éducation populaire, divisé entre les grandes fédérations historiques d'éducation populaire, les associations nationales mobilisant les citoyens sur de grandes questions de société (ATTAC, le DAL etc.) et les associations et collectifs citoyens locaux militant pour le respect des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux (DESCE). Nombre de ces structures sont confrontées à une tension entre le « rapport sociopolitique d'association » (mu par la logique de solidarité) et le « rapport économique d'activité » (animé par une logique utilitariste de vente de prestations soumises à des logiques de marché) (Eme, 2001). Les plus petites d'entre elles, privilégiant leur projet politique et éducatif, se sentent étrangères à la sphère économique et ne se reconnaissent pas dans la terminologie « ESS », notamment dans ses acteurs qui se banalisent sous l'emprise du modèle économique néolibéral dominant et adoptent des pratiques les écartant de leur utopie fondatrice (Hély et Moulevrier, 2013).

La question du lien entre l'ESS et l'éducation populaire se pose très tôt, dès le 19^e siècle avec la naissance des mouvements d'éducation ouvrière (bibliothèques ouvrières, clubs ouvriers, universités populaires) (Demoustier et Wilson-Courvoisier, 2009). En effet, l'ESS et l'éducation populaire partagent le même dessein politique de transformation sociale, de construction d'autres rapports sociaux, économiques et politiques entre les individus : « En s'appuyant sur les transformations actuelles de société (notamment le paradigme coopératif et les logiques de réseau), elle [l'ESS] met les individus en situation d'innover, de repenser concrètement les rapports entre le social, l'économique et le politique et par là-même de dépasser dans une nouvelle configuration économique les contradictions et les antagonismes qui traversent notre société » (Maurel, 2011, p.121). L'émancipation des personnes (aussi appelée puissance d'agir ou empowerment) est également une finalité forte

de ces deux mouvements. « En visant à développer les capacités d'expression et de prise de parole, de participation au débat public et d'autonomie », l'ESS rejoint des principes essentiels de l'éducation populaire (Neyret, 2006, p.14). Draperi (2009) rappelle que le premier journal coopératif français, fondé par Charles Gide en 1886, s'intitulait « L'Emancipation » et que l'école libre de Célestin Freinet, l'éducation populaire de Georges Dumazedier ou encore la pédagogie des opprimés de Paulo Freire se réfèrent toutes à ce terme.

Par ailleurs, la dimension pédagogique incluse dans les démarches d'ESS ajoute à sa proximité avec l'éducation populaire. Mignon stipule qu' « axée sur les initiatives de développement local et de lutte contre tout ostracisme, l'économie solidaire [...] est, par sa pédagogie de la solidarité avec l'autre, une démarche d'éducation populaire » (Mignon, 2007, p. 223). Pour Pena-Ruiz, c'est une « pédagogie de la défatalisation de ce qui advient... de la lucidité, de la résistance à tout un vocabulaire qui concentre en lui les mystifications d'un jour et les puissants du moment »; c'est « une pédagogie de l'initiative citoyenne » (in Maurel, 2011, p. 120). L'apprentissage expérientiel apparaît être au cœur des projets d'ESS et d'éducation populaire lorsque l'expérience permet l'élaboration de savoirs qui seront réinvestis ensuite dans la pratique.

Certains auteurs considèrent que l'éducation populaire peut jouer un rôle d'aiguillon dans le développement de l'ESS. Maurel s'interroge sur la place que pourrait prendre l'éducation populaire, comme au 19e siècle, dans « le développement de l'ESS, de l'esprit coopératif, de modes de production alternatifs remettant en cause les rapports hiérarchiques, autoritaires et strictement marchands qui règlent les rapports de travail et de production de la grande entreprise industrielle » (Maurel, 2011, p. 52). Selon Draperi, l'éducation populaire « continue d'être le lieu privilégié d'éducation politique à l'économie sociale » (Draperi, 2011, p. 194).

3. L'éducation à l'ESS... ou comment redonner un sens « militant » aux pratiques d'ASSC ?

L'éducation à l'ESS vient s'inscrire dans un ensemble d'« éducations à⁷ » que Sauvé propose de regrouper sous le terme intégrateur d'« éducation pour le développement de sociétés responsables » (Sauvé, 2000) ou encore d'« éducation à l'engagement » (Sauvé, 1997). Ces « éducations à » se singularisent par : leurs objectifs (l'émancipation individuelle et collective, le développement d'un esprit critique et d'un pouvoir-agir et plus largement la démocratie, la transformation des pratiques sociales), leurs enjeux (la construction d'un principe de responsabilité dû au lien entre l'individuel et le sociétal), leur ouverture (elles convoquent des savoirs pluridimensionnels, des conduites, des valeurs) et enfin par leur dimension a-disciplinaire (par la nature sociétale de ses enjeux) (Lebeaume, 2004 ; Lange et Victor, 2006). Ces « éducations à » utilisent par ailleurs des pédagogies actives, issues de l'éducation nouvelle des deux premiers tiers du 20e siècle reposant sur des méthodes participatives, un apprentissage coopératif et une pédagogie du projet (Miguel Sierra & Drion, 2010). Mignon (2007) les positionne comme de nouvelles pratiques permettant la réorientation de l'éducation populaire, notamment par l'action de jeunes associations militantes.

L'éducation à l'ESS se nourrit des apports des autres « éducations à » et, en particulier, sur les champs qu'elle aborde, de l'Education Relative à l'Environnement (ERE) et de l'Education au Développement et à la Solidarité Internationale (EAD-SI). Avec l'ERE, elle partage l'interpellation des modèles actuels de production et de consommation non soutenables vers des modèles respectueux de l'homme et de

⁷ Si le milieu associatif et celui des organisations internationales publient régulièrement des travaux sur ces « éducations à », et notamment leur place dans les pratiques d'éducation non formelle, le monde académique a encore peu investi ce champ de recherche et lorsqu'il le fait, il se concentre majoritairement sur le secteur de l'éducation formelle.

l'environnement (Gonzales-Gaudiano, 2008). La proximité de l'éducation à l'ESS avec l'EAD-SI se situe dans la compréhension des interdépendances économiques mondiales et la mise en évidence des alternatives au système économique dominant, le commerce équitable notamment.

A notre connaissance, peu de travaux se sont spécifiquement penchés sur la question de l'éducation à l'ESS. Comeau s'est intéressé à l'éducation à l'économie sociale qui « agirait sur les modes de représentation et de classification [...] et sur les habitudes, afin de structurer des organisations économiques différentes des entreprises capitalistes et les plus conformes possibles aux principes de l'économie sociale » (Comeau, 1998, p.471). Il différencie alors trois pratiques éducatives (l'éducation du public, l'éducation à la mise en œuvre et l'éducation à la consolidation), toutes très liées au mouvement coopératif. Notre conception de l'éducation à l'ESS renvoie à certains éléments de l'éducation du public définie par Comeau comme « un ensemble de pratiques éducatives s'adressant à une population cible et visant à lui faire connaître l'économie sociale, ou une de ses composantes (par exemple, les coopératives de travail), et à susciter son appui et même son intégration à une initiative de l'économie sociale » (Comeau, 1998, p.475). Cependant, nous entendons aller au delà du développement d'«une culture favorable à l'émergence et au développement des entreprises collectives », et définissons l'éducation à l'ESS comme un processus pédagogique (« s'informer, comprendre, agir ») qui vise à une compréhension critique des enjeux économiques actuels pour s'engager dans la construction d'une économie plus humaine basée sur d'autres valeurs que la recherche du profit, sur un autre modèle de gouvernance des entreprises, sur d'autres modes de production, d'échanges, de consommation, d'épargne etc.

Cette éducation à l'ESS pourrait contribuer à redonner à la fonction d'animation sa visée émancipatrice de transformation sociale. Par opposition à l'animation « consommatoire », l'éducation à l'économie sociale et solidaire des futurs professionnels du secteur pourrait favoriser le (re-)déploiement de ce que Gillet qualifie "d'animation abstraite", c'est à dire « un lieu de création, de transferts de valeurs symboliques, un vecteur abstrait autour de la question de la structuration du lien social » (Gillet, 2001).

II. LA PLACE DE L'ESS DANS LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES EN ASSC EN FRANCE

Cette seconde partie vise à dresser un état des lieux de l'enseignement de l'économie sociale et solidaire au sein des formations universitaires en animation. Pour cela, nous rappelons l'évolution récente des contenus en économie du DUT CS ASSC puis nous exploitons les résultats de notre enquête auprès de nos collègues. Nous nous appuyons également sur l'analyse de nos propres pratiques au sein des IUT de Bordeaux et de Rennes.

1. Le Diplôme Universitaire Technologique (DUT) Carrières Sociales option Animation Sociale et Socioculturelle (ASSC)

Si dès 1964 préexistent des expériences de formation de cadres intervenant dans le champ de l'Education Populaire⁸, le premier Diplôme Universitaire de l'animation a été conçu en 1967 au sein de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) pionnier de Bordeaux, orienté vers les métiers de services, créé la même année par Robert Escarpit (Augustin, 2010). Il s'agit de l'IUT B devenu IUT Bordeaux Montaigne. Professeur de littérature comparée puis de sciences de l'information et de la communication, Robert Escarpit a aussi été militant au sein d'une structure d'éducation populaire, la fédération des œuvres laïques de Gironde (FOL33) et auprès du parti communiste français. D'après Augustin (2010), le colloque « laïcité et marxisme » de 1963 anticipe la création de cet IUT en affirmant pour les tenants du courant laïque la nécessité de mettre en œuvre des formations universitaires pour l'éducation populaire et la jeunesse. L'IUT B rassemble initialement, et à titre expérimental, un département unique nommé « Relations-Information » qui regroupe des formations en journalisme, en métiers du livre et en carrières sociales.

⁸ Dans le cadre du Diplôme d'Etat de Conseiller d'Education Populaire (DECEP) du ministère de la Jeunesse et des Sports.

En 1969, le premier département Carrières Sociales (CS) est créé. Le programme pédagogique élaboré par la première équipe pédagogique de cet IUT a globalement été repris par la Commission Pédagogique Nationale (CPN), qui lui a ajouté l'enseignement des langues vivantes. L'IUT B de Bordeaux était dans les années 70 étiqueté politiquement PC. Pour citer Poujol (2004, p. 18) « c'était [les écoles d'animateurs] vraiment, très très politisé, et identifié, PC, PS, PSU, il y en avait même une de Droite imaginez-vous ! ».

Cinq autres départements CS sont créés à la fin des années 60 et début des années 1970 : Lille, Paris, Tours, Grenoble et Rennes. A Rennes, en 1969, ce sont des militants associatifs et politiques, des praticiens et théoriciens des pédagogies alternatives (Mouvement C. Freinet entre autre), des militants de l'Education populaire (Peuples et Cultures, MJC ...) qui vont mettre en place une formation faisant la part belle à la forte implication (l'investissement, dirait-on maintenant) des "étudiants" dans leur formation. Ce sont de fait les principes de la pédagogie Rogérienne (Carl Rogers) qui seront la base du fonctionnement du département bien qu'aucun protagoniste n'ait revendiqué "officiellement" une appartenance à ce courant de la pédagogie des adultes animé en France par Jacques Ardoino. Dans ce type de fonctionnement le recrutement des publics en formation devenait un acte essentiel. Ainsi de (rares) néo bacheliers allaient cohabiter avec des militants syndicalistes en " reconversion" après les grèves dures de 68 lesquelles avaient réveillé chez certains la nécessité de mener le combat en dehors des usines sur le terrain de la Culture populaire. Ce sont donc des promotions d'animateurs politiquement mûris qui vont aller dans les cités non pas pour expliquer ou montrer mais pour faire prendre conscience au plus grand nombre de leur force et de leur créativité individuelles et surtout collectives. Localement le combat va être rude pour résister à l'institution universitaire une fois que celle-ci aura digéré la période post soixante huit. Cela va durer une dizaine d'années avant que la "machine" étatique ne re-

prenne la main via une pédagogie et un fonctionnement universitaire plus "conventionnel".⁹

Dans les années 90, l'offre de DUT CS ASSC s'est fortement accrue, passant de 6 IUT délivrant cette formation en 1991 (Bordeaux, Rennes, Grenoble, Lille, Paris, Tours) à 14. L'animation sociale et socioculturelle (ASSC) constitue aujourd'hui l'une des cinq familles de métier des « Carrières Sociales », qui comprennent également l'assistance sociale, l'éducation spécialisée, la gestion urbaine ainsi que les services à la personne. Ces métiers visent « le développement personnel et collectif, ainsi que la réduction des difficultés culturelles et sociales » (PPN 2013, p. 3) et intègrent un tronc commun d'enseignements décrits dans le programme pédagogique national (PPN).

2. L'ESS au sein du DUT Carrières Sociales option ASSC

En 2001, l'offre publique de réflexion sur l'avenir de l'éducation populaire mettait en avant la nécessité d'« introduire une éducation critique sur l'économie dans les formations des animateurs [...] avec une démarche d'éducation populaire pour donner des contenus d'analyse sur la compréhension des mécanismes économiques et la marchandisation » (Lepage, 2001, p. 91). L'éducation à l'ESS s'inscrit pleinement dans cette éducation critique mais il faut attendre 2013 pour voir apparaître la notion d'ESS dans le Programme Pédagogique National (PPN) du DUT Carrières Sociales et voir reconnue la compétence spécifique de l'animateur à « développer des projets d'éducation à l'environnement valorisant [...] l'économie sociale et solidaire, dans une perspective de transformation sociale des territoires ». Le poids de l'économie en général, et de l'ESS en particulier, reste faible dans l'ensemble de la formation d'animateur. Sur un total de 1620h de formation (hors stage et projets tutorés) réparties sur 4 semestres, l'enseignement d'économie en

⁹ Merci à Jacques Dufeu (Maître de Conférences Emérite en Sciences de l'Éducation) pour sa contribution à ce paragraphe sur l'historique du département Carrières Sociales de Rennes.

compte 60, regroupé en deux modules : « L'économie contemporaine : les grands principes et modèles économiques » (M2103) et « Politiques économiques contemporaines: les dynamiques de marché » (M 3103). Seul ce deuxième module, fait explicitement référence à l'ESS en posant parmi ses objectifs « Acquérir des connaissances sur l'économie sociale et solidaire ». Par ailleurs, l'ESS est également présente dans un autre module consacré aux « Acteurs de la société civile et organisation » (M1102, 30h) dans l'objectif « Connaitre les contours de l'économie sociale et solidaire comme champ d'intervention de la société civile ».

La place accordée à l'ESS dans ce nouveau PPN a été l'objet d'échanges soutenus entre une poignée d'enseignants d'économie des différents départements Carrières Sociales. Au-delà des différences idéologiques, on peut penser que les résistances venaient essentiellement du caractère commun à toutes les options Carrières Sociales (éducation spécialisée, assistant social etc.) de l'enseignement d'économie et que les connaissances en ESS ne revêtaient pas la même importance dans ces différents métiers du travail social. Peut-être également que certains collègues considéraient que la nature politique de l'éducation à l'ESS n'a pas sa place dans notre formation universitaire. Car, comme le souligne Sauvé dans le cadre de l'éducation relative à l'environnement, « la dimension politique [...] doit ainsi susciter une réflexion sur l'engagement et la participation ». Elle reprend les propos de Gutiérrez et précise « l'éducation politique [...], c'est [faire] découvrir [aux] étudiants le goût pour la liberté d'esprit. C'est stimuler la volonté de résoudre ensemble les problèmes, développer le sentiment d'être responsable du monde et de sa destinée, acheminant ainsi les étudiants vers une action militante » (Sauvé, 2011, p. 17).

3. Quelles pratiques de formation en ESS dans les départements Carrières sociales métropolitains dotés de l'option ASSC ? Résultats d'enquête¹⁰ et focus sur Rennes et Bordeaux

La majorité des enseignants interrogés savait préalablement que le PPN abordait la question de l'ESS, en lien avec les cours d'économie et d'éducation populaire, mais peu ont pu indiquer exactement les modules concernés. Pourtant, la totalité des répondants déclare aborder l'ESS dans ses enseignements mais par des approches disciplinaires différentes (droit, économie, gestion, psychologie) et sur des thématiques variées : l'histoire de la pensée économique, les différentes organisations de l'ESS (associations et SCOP principalement), les principes généraux de l'ESS, les politiques de lutte contre les exclusions, le bénévolat (et notion d'engagement), l'insertion professionnelle etc. 6 répondants sur les 10 interrogés mentionnent faire appel à des intervenants extérieurs sur des questions d'insertion professionnelle, d'entrepreneuriat social, d'IAE, de démarches participatives, d'habitat coopératif etc. en incluant donc parfois la présentation de métiers de l'ESS.

Il ressort des réponses reçues une méconnaissance assez marquée sur les pratiques des étudiants en animations de terrain liées à l'ESS. Selon 4 enseignants, quelques stages et projets tutorés ont lieu en lien avec l'ESS (mise en place d'un SEL à Tourcoing, création d'activités au sein d'un RERS à Sénart Fontainebleau, animation de jeux sur l'ESS en milieu scolaire à Rennes) sans toutefois que la di-

¹⁰ Le questionnaire a été diffusé aux responsables des 14 départements Carrières Sociales métropolitains proposant l'option « animation sociale et socioculturelle », qui étaient, à leur tour, chargés de le transmettre à leurs collègues d'économie, de sociologie, de gestion et de droit. Un premier envoi a été fait le 3 mars 2014 suivi d'une relance le 10 avril 2014. Nous avons reçu 10 réponses, émanant de 7 départements (Figeac (1), Tourcoing (2), Bordeaux (3), Belfort (1), Guéret (1), Rennes (1) et Sénart (1)). Nos propres réponses ont été prises en compte.

mension ESS soit réellement explicite, la porte d'entrée déclarée étant toujours celle de l'animation. En laissant à part l'embauche post-DUT dans le secteur associatif traditionnel de l'animation socioculturelle (centre social, FJT, maison de quartier etc.), très peu d'enseignants (2 enseignants sur les 10 interrogés) connaissent l'existence d'une insertion professionnelle des étudiants dans des structures d'économie solidaire plus « marginales » (bar associatif ou coopératif, épicerie solidaire, AMAP etc.).

Au sein de l'IUT Bordeaux Montaigne, l'ESS a toujours fait partie intégrante de l'enseignement. En 1^{ère} année de DUT ASSC, les auteurs du courant dit des « socialistes utopiques » (Fourier, Proudhon, Owen....) sont étudiés dans le cadre des séances dédiées à l'histoire de la pensée économique (au même titre que les auteurs des courants classiques et néo-classiques, marxistes, keynésiens.....). Les principes et valeurs de l'ESS sont présentés et débattus. En deuxième année, un module spécifique sur l'ESS est proposé (dans le cadre des adaptations locales au PPN) pour les étudiants de la filière axée sur le développement local. Des travaux de groupes sont encadrés sur des dynamiques actuelles de l'ESS : monnaies locales, commerce équitable, habitat coopératif, épiceries sociales et solidaire, tourisme solidaire, microcrédit..... Les étudiants sont incités à aller à la rencontre des acteurs du territoire engagés dans ces dynamiques, à en rapporter des témoignages à transmettre à leur promotion sous la forme de leur choix (photo, vidéo, jeux, théâtre....ou exposé oral plus classique). La sensibilisation à un « produire, échanger et consommer autrement » tient une place importante au sein de la formation et il existe un partenariat régulier avec des associations locales, telle l'association pescaise Terre d'Adèles (Association pour le Développement des Échanges Locaux Équitables et Solidaires) .

A l'IUT de Rennes, en plus d'un module généraliste de 12h sur l'ESS en 1^e année, l'éducation à l'ESS passe par la création d'outils pédagogiques via un module spécifique. Mis en place durant l'année universitaire 2011-2012, ce module a été expérimenté durant deux années consécutives, auprès de 270 étudiants au total, sur une durée de 18h pour chaque étudiant. Cet enseignement a été conçu en considérant l'intérêt du jeu pédagogique dans une action de formation (Eber, 2003). Les

étudiants se retrouvent « créateur » d'un outil pédagogique (prenant comme support le jeu de plateau, le jeu de rôle, le photo langage, la vidéo, le conte ou encore le théâtre) sur un thème choisi de l'ESS (tourisme solidaire, circuit court, énergie renouvelable, insertion par l'activité économique, mobilité alternative, monnaie locale etc.). Les outils pédagogiques ainsi créés ont été testés auprès d'acteurs de l'ESS, qui ont pu en apprécier la pertinence tant sur la forme que sur le fond. Ce module est construit en partenariat avec une association d'éducation populaire locale (le Centre Rennais d'Information pour le Développement et la Solidarité entre les Peuples, CRIDEV) et vient alimenter une malle pédagogique sur l'ESS disponible à l'emprunt par tout acteur éducatif qui souhaiterait mettre en place une action de sensibilisation à l'ESS¹¹. En complémentarité de ce module, certains étudiants ont choisi de réaliser des projets en milieu professionnel sur le thème de l'ESS. Une première expérimentation a eu lieu entre janvier et mai 2013 avec la création d'un partenariat entre le département Carrières Sociales de l'IUT de Rennes, le Rectorat d'Académie de Rennes, et la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales (MFR) de Bretagne. Quatre étudiants-animateurs socioculturels ont ainsi mis en œuvre, dans un projet tuteuré, des séances d'exploration de l'ESS à destination de lycéens du Pays de Rennes, à partir d'outils pédagogiques conçus en formation. Nous pouvons aussi évoquer le stage de 8 semaines en 2014 d'un étudiant sur la création d'un jeu de découverte de l'ESS dans le monde, en partenariat avec le CRIDEV et Anime & Tisse, une association rennaise d'éducation aux droits humains. Ce jeu a été testé dans différentes structures de l'ESS/éducation popu-

¹¹ Ce projet va dans le sens du programme Jeun'ESS qui a mis en œuvre, en partenariat avec l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) et le CNCRESS (Conseil National des Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire), une « boîte à outils » pour la diffusion et la valorisation d'outils pédagogiques sur l'ESS créés sur l'ensemble du territoire français.

laire, Foyer de Jeunes Travailleurs, centre médico-éducatif, structure d'insertion etc. et devrait être imprimé et commercialisé d'ici la fin 2014.

Ces différentes pratiques témoignent de la place que peut prendre l'éducation à l'ESS dans une formation d'animateur. Elles soulignent l'intérêt d'adopter des démarches pédagogiques actives, reposant à la fois sur un travail sur les représentations du public mais aussi sur l'utilisation d'outils ludiques suivis d'un temps de « debriefing » pour développer un esprit critique sur l'économie en général et sur l'ESS plus spécifiquement.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les enjeux de la formation à l'ESS des animateurs paraissent multiples. Pour le secteur de l'animation socioculturelle, l'éducation à l'ESS peut contribuer, on l'a vu, à redonner à la fonction d'animation un sens militant, souvent laissé de côté par la professionnalisation et l'institutionnalisation des pratiques, par la sensibilisation à un « produire, échanger et consommer autrement ». Pour le secteur de l'ESS, la dimension « éducation citoyenne » est une composante essentielle à la réussite de son projet politique et économique. En 2011, un sondage sur la notoriété du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire et les attentes de la jeunesse montrait que 51% des jeunes interrogés ne connaissaient pas l'ESS (ne serait-ce que de nom) et 37% la connaissaient mais ne savaient pas vraiment de quoi il s'agissait¹². Au-delà d'objectifs en termes d'émancipation des personnes et d'exercice d'une citoyenneté économique, les acteurs de l'ESS font face au défi de former les citoyens (les jeunes en particulier) afin de renouveler leurs effectifs salariés et bénévoles. Les animateurs peuvent participer à ce mouvement par leur rôle de « passeur » de l'ESS, dans les milieux d'éducation formelle (en complément de l'action des enseignants) et non formelle, dans les structures d'éducation populaire.

¹² Sondage CSA- Jeun'ess réalisé par internet du 1er au 7 juin 2011 auprès d'un échantillon national représentatif de 535 personnes âgées de 16 à 30 ans.

Mais force est de constater que si la place de l'ESS dans les formations universitaires d'animateur est désormais officiellement reconnue, elle reste fragile et encore largement soumise aux politiques de recrutement des départements Carrières Sociales et à la volonté des enseignants en poste. Tout en admettant les limites de l'ESS (Bidet, 2003 ; Draperi, 2007) et en ne nous reconnaissant pas dans « ces « idéologues professionnels » [qui] ambitionnent de contribuer à la lecture savante ou experte des activités en même temps qu'ils militent pour leur déploiement. » (Hély et Moulevrier, 2013, p.39), nous estimons qu'il est aujourd'hui nécessaire de valoriser l'enseignement de l'ESS au sein des formations d'animateur, tant au niveau du réseau des départements Carrières Sociales qu'au niveau de la Commission Pédagogique Nationale.

BIBLIOGRAPHIE

AUGUSTIN J.-P., (2010), « La création de l'IUT de Bordeaux en 1967 et la diversification des formations à l'animation », In Cahiers ADES n° 7, *L'animation sociale et socioculturelle: une interaction permanente entre formation et recherche*, ISIAT.

AUGUSTIN J.-P., GILLET J.-C. (2000), *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, Paris, L'Harmattan.

BIDET E. (2003), «L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire», *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 21, p.162-178.

BROUGERE G. (2005), *Jouer / Apprendre*, Paris, Economica.

BRESSON M. (2005), « Les animateurs en centre social, experts ou militants ? », In J.-C. Gillet, *L'animation dans tous ses états (ou presque)*, Paris, L'Harmattan, p 73-89.

CNCRES (2011), *Départs à la retraite des effectifs salariés de l'ESS et stratégies des entreprises pour y faire face*, Observatoire National de l'ESS / CNCRES.

COMEAU, Y. (1998), « Apports et limites de l'éducation à l'économie sociale », *Cahiers de la recherche en éducation*, vol. 5, n°3, p. 465-489.

DEMOUSTIER, D & WILSON-COURVOISIER, S. (2009), « L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique », *RECMA Revue Internationale de l'Economie Sociale*, n°311, p. 59-71.

DEMOUSTIER D. (2011), « Les concepts philosophiques et sociaux de l'ESS dans ses rapports à l'activité économique et aux territoires », In A. Ndiaye, *Economie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires*, Paris, L'Harmattan.

DRAPERI, J-F. (2007), *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Paris, Dunod.

DRAPERI, J-F. (2009), « Au bénéfice de la crise ? Pour un projet d'économie sociale et solidaire », *RECMA Revue Internationale de l'Economie Sociale*, n°313, p. 19-35.

DRAPERI, J-F. (2011), *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ? Capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.

EBER, N. (2003), « Jeux pédagogiques. Vers un nouvel enseignement de la science économique », *Revue d'économie politique*, vol. 113, p. 485-521.

EME B. (2001), « Les associations ou les tourments de l'ambivalence », dans J.-L. Laville, A. Caillé et al, *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte, p. 27-61.

GILLET J.-C. (2001), « De l'animation à l'animation », Miméo, http://jeanclaudegillet.free.fr/quelle_theorie_pour_animation.htm (consulté le 3 janvier 2014).

GONZALEZ-GAUDIANO, E. (2008), « Vers de nouveaux modèles de consommation : le rôle d'une éducation relative à l'environnement critique », *Education Relative à l'Environnement*, vol. 7, p. 233-242.

HELY, M. & MOULEVRIER, P. (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute.

LANGE, J-M. & VICTOR, P. (2006), « Didactique curriculaire et éducation à... la santé, à l'environnement et au développement durable : quelles questions, quels repères ? » *Didaskalia*, 28, p. 85-100.

LEBEAUME, J., (2004) « Education à... et formes scolaires ». Intervention à l'École Normale Supérieure de Cachan.

LEBON F. (2009), *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte.

LEBON F. (2013), « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers », *Pensée plurielle*, n°32, p. 61-71.

LEPAGE, F., (2001) *Le Travail de la culture dans la transformation sociale : une offre publique de réflexion du ministère de la jeunesse et des sports sur l'avenir de l'éducation populaire*. Paris, Ministère de la jeunesse et des sports,.

LETERRIER J.-M. (2001) *Le Citoyens, chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire*, Editions de l'Atelier, Paris.

MANIER B. (2012), *Un million de révolutions tranquilles*, Les liens qui libèrent éditions.

MAUREL, C. (2011), *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation*, Paris, L'Harmattan.

MIGNON, J-M. (2007), *Une histoire de l'éducation populaire*, La découverte, Paris.

MIGUEL SIERRA, A. & DRION, C. (2010), «Principes pédagogiques de l'éducation au développement », *Antipodes*, ITECO, n°189.

NEYRET G. (2006), « Mise en perspective des recherches », in J-N. CHOPART et al., *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte « Recherches », p. 9-50.

PEYRE M. (dir). (2005), *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, Paris, L'Harmattan.

PPN (2013), *Programme Pédagogique National du DUT Carrières Sociales*, Ministère de l'enseignement et de la recherche.

ROSPABE, S. (2013), « L'éducation à l'ESS : nouveau champ d'action pour l'animation socioculturelle ? », 6e colloque international du RIA, 29-31 oct., Paris.

SAUVE, L. (1997), « L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 1, p. 169-187.

SAUVE, L. (2000), « L'éducation relative à l'environnement entre modernité et postmodernité Les propositions du développement durable et de l'avenir viable » In A. Jarnet, Jickling, B., L. Sauvé, L., Wals, A & Clarkin, P. (dir.). *The Future of Environmental Education in a Postmodern World?* Whitehorse : Yukon College, p57-71.

SAUVE, L. (2011), « La dimension politique de l'éducation relative à l'environnement - Un certain vertige », *Éducation relative à l'environnement - Regards, Recherches, Réflexions*, 9, 7-21.

SEGRESTANT, P. & GOUJU, J-L. (2013), *Panorama des situations professionnelles du champ de l'animation*, CAFEMAS.